

Racine conseille Flight Centre Travel Group dans le cadre de son entrée au capital de 3mundi

Le cabinet Racine a conseillé le groupe de voyages australien Flight Centre Travel Group (FCTG) dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 25% dans la société française 3mundi auprès des fondateurs. La transaction devrait être finalisée durant l'été 2017.

Fondé en 1982 et basé à Brisbane en Australie, FCTG est aujourd'hui un poids lourd du voyage d'affaires, présent dans 93 pays. Il possède un portefeuille d'une trentaine de marques internationales comme Liberty Travel, GOGO Vacations ou StudentUniverse aux Etats-Unis, et emploie plus de 19 000 personnes.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe de Racine était constituée de :

- Jean-Christophe Beaury, associé, assisté de Johannes Singelstein, counsel, Elena Pinteau, collaboratrice et Sonia Chikaba, juriste, sur les aspects M&A ;
- Nicolas Boytchev, associé, assisté de Philippe Johnston, collaborateur, sur les aspects immobilier ;
- Frédérique Chaput, associée, assistée de Sophie Pasquesoone, counsel, et Cécile Mennetrier, collaboratrice, sur les aspects contractuels ;
- Fabien Pomart, counsel, sur les aspects de droit social.

TAJ est intervenu sur l'audit fiscal. L'équipe était composée de : Mathieu Gautier, associé, assisté de Delphine Nicault, avocat Directeur, d'Angeline Fulacher, Emilie Fillette-Casella, Jean-Charles Orsini et Justine Venel.

Frédéric RoCHAT du cabinet Kellerhals Carrard est intervenu sur la due diligence suisse.

Laurent Stamm, associé au sein de CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon, a conseillé les fondateurs de 3mundi. Il était assisté d'Arnaud Bogeat, counsel, et de Louis Placé, collaborateur sur les aspects M&A et de Karen Babin, counsel sur les aspects fiscaux.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.